

CODE SOUVENIR MONTRÉAL

Appel de propositions auprès des designers- producteurs montréalais

Catalogue d'objets-cadeaux,
souvenirs de Montréal

Mars 2018

Appel de propositions en bref

Le Bureau du design de la Ville de Montréal lance la cinquième édition de l'appel de propositions CODE SOUVENIR MONTRÉAL¹ et invite les designers-producteurs montréalais à soumettre en grand nombre leurs propositions d'objets-souvenirs, évocateurs de Montréal. L'appel vise ainsi à sélectionner une banque d'objets-cadeaux puis à les regrouper dans un outil de diffusion sous la forme d'un catalogue². Qu'ils soient pour un dignitaire, un partenaire, une entreprise, un invité de marque, un touriste ou un citoyen montréalais, les objets-souvenirs témoignent du savoir-faire en design et de la créativité des designers montréalais. Le catalogue s'adresse à la fois aux acheteurs institutionnels et corporatifs, de même qu'au grand public.

Volet institutionnel / corporatif

Pour cette cinquième édition, le catalogue CODE SOUVENIR MONTRÉAL poursuit sa mission d'offrir des objets-cadeaux destinés à des fins promotionnelles et protocolaires afin que les acheteurs soient mieux outillés pour choisir des articles conçus par des designers montréalais.

La Ville remet des objets-cadeaux tout au long de l'année. Il en est de même pour des institutions telles que le Palais des congrès de Montréal, Montréal International, Tourisme Montréal, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, les universités et d'autres institutions culturelles montréalaises. Les grandes entreprises privées ont également des besoins quant à la remise d'objets-cadeaux pour leurs clients, leurs employés ou pour des événements spéciaux. Ces objets sont généralement personnalisés au nom de l'entreprise.

La clientèle qui reçoit les objets-cadeaux est diversifiée. On compte parmi celle-ci des élus, dignitaires, congressistes, organisations internationales, dirigeants ou employés d'entreprises, investisseurs ou donateurs.

Volet grand public

Les produits regroupés dans le catalogue sont également offerts pour le grand public dans l'optique d'une stratégie collective de diffusion du design montréalais.

Cette stratégie plus large de diffusion s'est notamment concrétisée au cours des dernières années par le dépôt de la marque de commerce officielle CODE SOUVENIR MONTRÉAL et par la vente, dans six espaces-boutiques licenciés, des produits du catalogue. Montréal entend d'ailleurs multiplier les opportunités de ventes à l'égard des produits et des designers de la sélection en poursuivant le déploiement du réseau de points de vente sur son territoire.

La clientèle grand public qui achète les objets-cadeaux se compose majoritairement de citoyens de la région métropolitaine ou de touristes.

1. CODE est une idée de Raban Riddigkeit de l'agence berlinoise © riddigkeit corporate ideas. CODE est l'acronyme de City Of Design et représente le caractère singulier (l'ADN) d'une ville.
2. Pour consulter l'édition précédente du catalogue et les points de vente : designmontreal.com/code-souvenir-montreal

Profil des objets-cadeaux

Les objets-cadeaux évoquent un souvenir de Montréal et permettent de personifier la ville dans la tête des différentes clientèles. Ils laissent une empreinte représentative et reconnaissable de la ville et de son identité au travers un matériau, une technique, un usage, une forme, un graphisme. Ce sont des objets sympathiques, originaux et de qualité à la hauteur d'une Ville UNESCO de design. Ils nous racontent une histoire, celle de l'objet ou de son concepteur.

Les objets-cadeaux doivent avant tout mettre en valeur le savoir-faire montréalais en design au travers des produits créatifs et de qualité. Ils peuvent être évocateurs et emblématiques de Montréal (son identité culturelle, ses attributs géographiques, architecturaux ou patrimoniaux).

De façon spécifique, les objets-cadeaux recherchés dans le cadre de cet appel sont :

- ☒ existants, revisités, réemballés, ou conçus spécifiquement pour répondre à l'appel;
- ☒ prêts à la vente (**pas en processus de développement**);
- ☒ clairement identifiables au niveau de leur fonction et auto-suffisants;
- ☒ unisexes de préférence, pouvant être aussi bien des objets décoratifs, utilitaires, des accessoires de mode passe-partout;
- ☒ légers, de taille réduite, se rangeant facilement dans une valise et respectant la réglementation douanière;
- ☒ personnalisables, avec la possibilité d'inclure le logo d'une institution ou d'une entreprise;
- ☒ présentés avec un emballage soigné qui met en valeur l'objet et le travail du designer (en indiquant par exemple le nom du produit, sa fonction, son lieu de fabrication, le nom du designer, sa courte biographie ou sa démarche de création — ces informations, quoique non essentielles, contribuent à la valeur ajoutée d'un objet-cadeau).

Selon le nombre de cadeaux à remettre, le statut des personnes qui offrent le cadeau et celui des personnes qui le reçoivent, le contexte ou tout autre facteur, plusieurs gammes d'objets-cadeaux doivent être proposées aux acheteurs et au grand public.

À titre indicatif, pour le volet institutionnel / corporatif, les volumes de vente approximatifs pourraient être les suivants :

- ☒ **Objets-cadeaux de moins de 10 \$ / unité**
Distribués en grande quantité (peut éventuellement atteindre 20 000 unités d'un même produit par client annuellement pour des produits de 2 \$ ou moins, tels que l'épinglette de la Ville de Montréal).
- ☒ **Objets-cadeaux de 10 à 25 \$ / unité**
Distribués en quantité moyenne (environ 300 unités d'un même produit par client).
- ☒ **Objets-cadeaux de 25 à 50 \$ / unité**
Distribués en petite quantité (environ 50 unités d'un même produit par client).
- ☒ **Objets-cadeaux de 50 à 150 \$ / unité**
Distribués en petite quantité (environ 10 unités d'un même produit par client).

Que ce soit pour le volet institutionnel / corporatif ou le volet grand public, la demande est grande et l'offre déficiente pour les objets de moins de 10 \$. Les designers sont donc encouragés à soumettre des objets dans cette catégorie de prix.

Conditions d'admissibilité

Est admissible à l'appel de propositions, tout designer-producteur¹ qui respecte les conditions suivantes :

- ☒ **est déjà en affaires** dans le marché des objets et dispose, au moment de déposer une proposition :
 - d'un réseau qui permet la fabrication et la distribution de l'objet ou des objets existant(s) ou nouvellement conçu(s) qu'il soumet ; et
 - d'un site web ou d'une autre plateforme de diffusion qui présente les produits et qui mène à un site transactionnel ou à des points de vente ;
- ☒ est le concepteur de l'objet ou des objets-cadeaux qu'il soumet ;
- ☒ accepte que les objets-cadeaux soumis fassent l'objet d'une publication et qu'ils puissent être commandés par les acheteurs concernés ;
- ☒ accepte les engagements demandés par la Ville de Montréal énoncés dans le présent document ;
- ☒ exerce principalement à partir d'un établissement d'affaires situé à Montréal au moment de déposer la proposition.

Les éditeurs ne sont pas admissibles dans le cadre de cet appel de propositions. L'objectif de CODE SOUVENIR MONTRÉAL est de mettre les designers en lien avec les acheteurs, sans intermédiaire.

Questions

Durant le processus de l'appel de propositions, les questions doivent être envoyées à la conseillère professionnelle, Véronique Rioux, designer industriel, à l'adresse code.souvenir@gmail.com.

Présentation des propositions

Il n'y a pas de limite quant au nombre d'objets qu'un designer-producteur peut soumettre.

Chaque proposition distincte doit comprendre :

- ☒ la fiche d'identification imprimée de l'objet-cadeau (annexe A), une fiche par objet soumis ;
- ☒ l'objet-cadeau (objet de production²) tel qu'il serait offert :

- l'objet doit être soumis avec son emballage (qui explique sa fonction si requis) ;
- l'objet doit comporter minimalement les deux informations suivantes : le nom du designer-producteur ou du concepteur qui a conçu l'objet ; la signature Montréal Ville UNESCO de design téléchargeable au designmontreal.com/une-signature-pour-montreal-ville-unesco-de-design ; ces informations peuvent être intégrées au produit ou ajoutées à l'emballage à l'aide de différents moyens tels qu'un autocollant, un bandeau de papier, une étiquette ou tout autre moyen jugé approprié ;
- ☒ un support numérique qui comprend une version de la fiche d'identification de l'objet-cadeau en format .pdf ainsi qu'un maximum de trois photos de l'objet-cadeau (incluant une photo de personnalisation si disponible) en format .jpg haute résolution (5" × 7" à 300 ppp) ; ces informations (fiche et photos) peuvent également être transmises par courriel à l'adresse code.souvenir@gmail.com.

Les informations contenues dans la fiche d'identification serviront au contenu du catalogue. Les designers-producteurs sont responsables de l'exactitude des informations commerciales ainsi que de la qualité des photos (qui doivent être de qualité professionnelle).

Avis aux designers des éditions précédentes

Les produits de la sélection 2016-2017 seront conservés à condition que leurs designers bonifient leur collection en déposant de nouveaux objets-cadeaux, différents de ceux actuellement exposés dans le catalogue. Cette condition de participation vise à assurer la viabilité de la parution du catalogue sur une base régulière, à présenter une offre renouvelée dans les points de vente existants et à communiquer le dynamisme du réseau pour de futures opportunités.

Pour les anciens produits, la Ville contactera les designers afin de mettre à jour les informations et de s'assurer de leurs disponibilités.

1. Créateur qui a entrepris de produire ou faire produire des biens et les mettre en marché (définition issue de « Les designers-producteurs au Québec » d'André Desrosiers. Laboratoire design et proximité, École de design, UQAM, septembre 2009).
2. Les objets-cadeaux soumis dans le cadre de l'appel de propositions pourront être récupérés par les designers-producteurs suite à l'évaluation du comité de sélection.

Dépôt des propositions

Les propositions doivent être acheminées à l'adresse suivante, au plus tard le 23 avril 2018, midi, comme prescrit au calendrier :

Bureau du design
Service du développement économique
Ville de Montréal
À l'attention de Béatrice Carabin
Appel de propositions CODE SOUVENIR MONTRÉAL
700, rue De La Gauchetière Ouest, 28^e étage
Montréal (Québec) H3B 5M2

La Ville ne peut être tenue responsable d'une erreur de destination ou d'un dépassement du délai de livraison de la proposition. Elle ne peut non plus être tenue responsable de bris, dommage ou détérioration d'une proposition fournie pendant qu'une telle proposition est en sa possession.

Critères d'évaluation des objets-cadeaux

Les objets-cadeaux devront répondre aux critères suivants et seront jugés sur cette base :

- ☒ faciles à transporter (à la main, dans une valise) ;
- ☒ légers et de taille limitée ;
- ☒ révélateurs du savoir-faire en design ou emblématiques et représentatifs de Montréal (son identité culturelle, ses attributs géographiques, architecturaux ou patrimoniaux) ;
- ☒ durables, éco-responsables et de fabrication locale, dans la mesure du possible ;
- ☒ universels ;
- ☒ fonctionnels ;
- ☒ bien faits (fabrication et finition) ;
- ☒ personnalisables aux logos des institutions ou entreprises ;
- ☒ identifiés minimalement avec le nom du designer-producteur ou du concepteur qui a conçu l'objet et la signature « Montréal Ville UNESCO de design ».

Afin de s'assurer que l'objet-cadeau corresponde bien aux critères recherchés et favoriser ses chances d'être choisi, voici le type de questions que le designer-producteur devrait se poser :

- ☒ Est-ce qu'il achèterait lui-même l'objet soumis ?
- ☒ L'offrirait-il à quelqu'un ?
- ☒ Quelle serait sa réaction si on lui offrait ?
- ☒ Que pourrait-il faire de plus pour que l'objet affirme davantage Montréal comme Ville de design ?
- ☒ Que pourrait-il faire de plus pour que l'objet soit identifiable à des emblèmes de Montréal, à sa culture, son identité, son patrimoine ?
- ☒ L'objet supporte-t-il la comparaison avec des souvenirs similaires qu'il aurait pu voir dans d'autres villes ?
- ☒ S'il avait trois arguments à avancer pour convaincre d'inclure l'objet dans le catalogue, en trouverait-il ?

Comité de sélection

Le comité de sélection chargé de choisir les objets-cadeaux comprend cinq membres :

- ☒ Claudine Blais, gérante Boutique, Musée d'art contemporain de Montréal
- ☒ André Desrosiers, designer industriel, membre fondateur de Coop ÉTABLI
- ☒ Arnaud Granata, président et éditeur, Infopresse
- ☒ Pierre Laramée, publicitaire, spécialiste en design
- ☒ Marie-Claude Therrien, chef du Protocole, Ville de Montréal

Suites de l'appel

Suite au dépôt des propositions, le comité de sélection se réunira et choisira les objets-cadeaux qui figureront au catalogue. Sa décision sera finale et sans appel. Le comité de sélection prévoit retenir le plus grand nombre possible d'objets-cadeaux pour le catalogue en fonction de leur qualité et de leur pertinence en regard des critères énoncés.

Suite au choix des objets-cadeaux, la Ville procédera à la réalisation d'un catalogue papier et en ligne sur le site designmontreal.com. Ce dernier bénéficiera d'une diffusion ciblée auprès d'acheteurs institutionnels et corporatifs ainsi que des boutiques licenciées existantes et futures. Des activités de promotion seront organisées à différents moments de l'année, activités au cours desquelles les concepteurs sélectionnés pourront être invités à venir présenter leurs produits.

Les designers sélectionnés pourraient avoir accès aux opportunités suivantes :

- ☒ être mis en relation avec des acheteurs institutionnels et corporatifs pour des commandes de produits personnalisés;
- ☒ bénéficier des points de vente CODE SOUVENIR MONTRÉAL à l'instar de ceux déjà implantés : Boutiques Espace pour la vie du Jardin botanique et du Biodôme, Boutique-Librairie du Musée des beaux-arts de Montréal, Boutique jamais assez, Boutique Réunion Cuisine et Maison ainsi qu'Espace Pépin Maison;
- ☒ participer à des activités ou des événements faisant la promotion des designers montréalais (expositions, salons, marchés, etc.);
- ☒ représenter la Ville de Montréal et CODE SOUVENIR MONTRÉAL à l'occasion d'événements internationaux dans le cadre du Réseau des villes créatives de l'UNESCO;
- ☒ déposer une candidature visant la sélection pour un accompagnement en entrepreneuriat;
- ☒ bénéficier de la diffusion sur le site designmontreal.com incluant le répertoire des designers montréalais et sur les réseaux sociaux du Bureau du design.

Nonobstant ce qui précède, rien dans l'appel de propositions ne doit être interprété comme un engagement formel des acheteurs à commander les objets-cadeaux. De plus, chacun des points de vente licenciés est libre de commander les objets de son choix dans le catalogue selon sa clientèle et son positionnement.

Calendrier

Lancement de l'appel de propositions
1 mars 2018

Date limite de remise des propositions (objet(s) et fiche(s))
23 avril 2018, midi

Séance du comité de sélection
Fin avril – début mai 2018

Mise à jour des informations et production du catalogue
Mai et juin 2018

Diffusion et promotion du catalogue
Septembre 2018

Droits d'auteur et autorisations

En déposant une proposition, tout participant concède à la Ville, à titre gratuit, une licence non-exclusive, autorisant celle-ci à reproduire, publier, représenter ou autrement diffuser les photographies des objets-cadeaux, sans limites quant au territoire de diffusion, quel que soit le support utilisé, y compris sur son site Internet et ses réseaux sociaux, et ce pour un temps indéterminé. Il incombe à chaque participant de s'assurer que les textes et photographies qui seront soumis suite à la sélection puissent être publiés et diffusés. La Ville de Montréal n'assume aucune responsabilité relativement aux droits d'auteur liés aux projets ni aux redevances photographiques pour tout matériel reproduit visant la promotion et la production du catalogue. La Ville s'engage cependant à indiquer les crédits photographiques qui lui seront fournis.

Qu'il s'agisse d'un objet existant ou nouvellement conçu, la Ville n'exige aucune exclusivité quant à la vente des objets-cadeaux.

Engagements des designers-producteurs

CODE SOUVENIR MONTRÉAL est une stratégie collective de diffusion du design montréalais. En faisant partie de la cohorte de designers dont la Ville fait la promotion sur différentes plateformes, chaque designer bénéficie d'opportunités pour faire valoir son travail et ses produits auprès d'une clientèle diversifiée. En contrepartie, il a l'obligation de contribuer au développement de ce réseau de designers montréalais et il doit s'engager à :

- ☒ être présent aux activités (salons, évènements, marchés) organisées par le Bureau du design dans le cadre de CODE SOUVENIR MONTRÉAL (au minimum deux activités d'ici la fin 2019);
- ☒ fournir au Bureau du design les chiffres relatifs aux ventes des produits réalisées par le biais du catalogue en indiquant notamment le nom du produit vendu, la quantité vendue, le mois de l'année, le nom du client et la raison de la vente (événement, cadeau aux employés, Noël, départ à la retraite, etc.);
- ☒ répondre dans un délai raisonnable à toute question ou commande d'un acheteur; la qualité du produit livré et du service à la clientèle sont des éléments essentiels pour bâtir la réputation de la marque CODE SOUVENIR MONTRÉAL et par conséquent des designers de la sélection.

Les informations demandées resteront confidentielles et ne serviront qu'à des fins de statistiques pour mesurer les impacts et rendre des comptes aux ministères subventionnaires de la présente démarche.

Fiche d'identification de l'objet-cadeau

Aucune limite quant au nombre d'objets-cadeaux soumis — Une fiche par objet doit être remplie.

Le fichier doit être sauvegardé en format .pdf en conservant les champs actifs du formulaire. Aucun formulaire rempli à la main ne sera accepté.

Les fichiers doivent se nommer comme suit :

- Nom de l'entreprise_Nom de l'objet-cadeau_Fiche
- Nom de l'entreprise_Nom de l'objet-cadeau_Photo 1
- Nom de l'entreprise_Nom de l'objet-cadeau_Photo 2
- Nom de l'entreprise_Nom de l'objet-cadeau_Photo 3

L'objet-cadeau et cette fiche en version imprimée doivent être acheminés au plus tard le 23 avril 2018 à midi, à l'adresse suivante :

Bureau du design
Service du développement économique
Ville de Montréal
À l'attention de Béatrice Carabin
Appel de propositions CODE SOUVENIR MONTRÉAL
700, rue De La Gauchetière Ouest, 28^e étage
Montréal (Québec) H3B 5M2

La fiche en version électronique .pdf peut être fournie sur un support numérique ou transmise par courriel à l'adresse code.souvenir@gmail.com avant la date et l'heure limites.

Identification du designer-producteur

NOM DE L'ENTREPRISE (INDIVIDU OU FIRME)

COURRIEL

NOM DU PROPRIÉTAIRE DE L'ENTREPRISE

SITE WEB

TÉLÉPHONE

NOM DU OU DES DESIGNERS IMPLIQUÉS DANS LA CONCEPTION DE L'OBJET, S'ILS DIFFÈRENT DU PROPRIÉTAIRE
Incluant les designers graphiques impliqués dans le design graphique de l'emballage.

ADRESSE DE L'ENTREPRISE

POINTS DE VENTE ACTUELS

Identification de l'objet-cadeau

NOM DE L'OBJET-CADEAU

PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ (AVANT TAXES ET AVANT LIVRAISON)

Prix valide jusqu'en décembre 2019.

Si le prix varie en fonction des quantités, veuillez l'indiquer.

LIEU DE FABRICATION

PROVENANCE DES MATÉRIAUX

100 % au Québec

Québec et
hors Québec

Hors Québec
en totalité

BRÈVE DESCRIPTION DE L'OBJET-CADEAU (50 MOTS MAXIMUM)

MATÉRIAUX

DIMENSIONS HORS-TOUT (EN CM)

Photos de l'objet-cadeau

PHOTO 1 (INSCRIRE LES CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES)

PHOTO 3 (INSCRIRE LES CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES)

PHOTO 2 (INSCRIRE LES CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES)

POUR QUELLES RAISONS SOUHAITEZ-VOUS FAIRE PARTIE DU
CATALOGUE CODE SOUVENIR MONTRÉAL ? (50 MOTS MAXIMUM)

Déclaration

Nous déclarons véridiques toutes les informations contenues dans
cette fiche et nous acceptons toutes les conditions de participation
de l'appel de propositions.

Nous nous engageons également à respecter les engagements exigés
par la Ville de Montréal. À cet effet, un formulaire d'engagement sera
fourni aux designers retenus par le comité de sélection.

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT

DATE



MONTREAL
VILLE UNESCO
DE DESIGN